



2, rue du chemin vert

59132 TRELON

Tél : 03.59.21.00.00 Fax : 03.59.21.00.99

@ : [secretariat@cheminvert-trelon.fr](mailto:secretariat@cheminvert-trelon.fr)

## COMPTE RENDU DU CVS DU 21/04/2017 à 14h00

**Présents :** Mesdames Françoise DANLOUX, Martine THEATRE, Corinne DEUDON, Corinne SAUTIERRE, Renée SPILMONT,  
Monsieur Cyril AIT MOUHEB, Monsieur Fouad BELLOUNI.

**Excusés :** Mesdames Annie MILLEVILLE, Anita ROUSSEAUX, Monsieur Jean Michel FONTESSE

*Secrétaire :* Madame Christine DUBEAUREPAIRE

Mme DANLOUX procède la lecture du dernier compte rendu.

*Le compte rendu est approuvé par les membres du CVS.*

Mr Bellouni rappelle quelques points notifiés dans le compte rendu précédent :

- La TV du hall n'est pas déplaçable.
- Deux erreurs ont été commises lors de la construction, pas de siphon, ni de bac à graisse dans la salle à manger. Le bac à graisse, en l'absence de consigne, ne fut pas correctement maintenu, d'où la présence de mauvaises odeurs. Ce problème est résolu mais les odeurs persistent un peu, Mr AIT MOUHEB propose d'essayer un neutralisateur d'odeur.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Compte Administratif 2016,
- Tarif journalier 2017,
- Divers.

### 1- Le compte Administratif 2016

L'activité, en 2016 fut soutenue avec un taux d'occupation de **96.77 %**.

Cette année, l'établissement a enregistré un nombre important de mouvements : avec 33

**Entrées** et 21 **Décès** et 8 **Sorties**

Sur le budget principal, l'établissement enregistre un résultat déficitaire de : **10 995.15 €**, réparti **comme suit :**

Un excédent de : **9 155.70 €** en section Hébergement.

Un déficit de : **20 939.72 €** en section Dépendance.

Un excédent de : **788.87 €** en section Soins.

Pour l'accueil de jour,

Sur ce budget dit annexe, l'établissement enregistre un résultat excédentaire de : **16 733.07 €**, réparti **comme suit :**

Un déficit de : **8 768.68 €** en section Hébergement.

Un excédent de : **14 309.81 €** en section Dépendance.

Un excédent de : **11 191.94 €** en section Soins.

Ce qui donne un résultat consolidé excédentaire pour l'établissement de : **5 737.92 €, réparti comme suit :**

Un excédent de : **387.02 €** en section Hébergement.

Un déficit de : **6 629.91 €** en section Dépendance.

Un excédent de : **11 980.81 €** en section Soins.

Nous proposons d'affecter les résultats comme suit :

**Les 387.02 €** en section Hébergement en report à nouveau excédentaire (compte 11510) réduction des charges d'exploitation de l'exercice qui suit;

**Les 6 629.91 €** en section Dépendance en report à nouveau déficitaire

**Les 11 980.81 €** en section Soins, en réserve de compensation.

(compte 10686) : pour compenser les éventuels déficits futurs.

- Au cours de l'année 2016, 33 nouvelles personnes ont été accueillies, 21 personnes sont décédées et 8 personnes sont sorties.
- Le taux d'occupation est en 2016 est de : 96.77 %.
- Au 31 décembre 2016, l'établissement accueillait 81 résidents répartis en 63 femmes et 18 hommes, avec une moyenne d'âge de 83.84 ans.
- En 2016, l'établissement comptait 51 résidents payants et 30 résidents à l'aide sociale.  
**L'âge moyen** était, au 31 Décembre 2016, de moins de **83,84 ans**.

### L'activité

Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de journées	27 810	27 725	24 041	29 638	28 808	28 964
Taux d'occupation	95,24 %	94.95%	82,33 %	99.02%	96.25%	96.77%
Nbre d'entrées	17	21	26	14	31	33
Nbre de sorties	1	1	2	/	6	8
Nbre de décès	10	26	14	14	29	21
Journées d'hospi	407	462	335	544	599	614
Journées d'aide sociale	12 116	11 810	9 488	8 188	8 621	10 087
Nbre de "Alzheimer" ou assimilés *	26		46	52	45	46

### La dépendance

	GIR 1	GIR 2	GIR 3	GIR 4	GIR 5	GIR 6	GMP
2009	14	26	9	7	16	5	657
2010	13	24	11	14	7	3	659
2011	18	26	7	20	5	2	696
2012	15	17	10	25	3	2	650
2013	14	34	11	18	2	2	711

2014	18	35	9	18	2	0	748
2015	20	34	7	16	2	0	721
2016	20	33	6	16	6	1	731

L'accueil de jour :

Pour l'année 2016, l'accueil de jour a accueilli 12 personnes. Quatre personnes ont intégré l'établissement en tant que résidents permanents et 637 journées ont été réalisées.

La file active, le nombre de personnes fréquentant l'accueil de jour est de huit personnes

La fréquentation moyenne est de 1 à 3 jours par semaine, sur 5 jours par semaine.

Fermeture le samedi et le dimanche et durant le mois d'Août.

La moyenne d'âge est de 79,50.

Une climatisation a été installée rendant plus confortable l'accueil des résidents en cas de chaleur dans ces locaux munis de baies vitrées.

### Les formations

Les agents participent à différentes formations : humanitude, accompagnement des personnes en fin de vie, troubles du comportement et de la communication chez la personne âgée, sécurité, hygiène, AFGSU, soins esthétiques, protection, ergoteam et qualité.

A ces tableaux, il convient d'ajouter deux formations diplômantes pour deux agents en contrats avenir :

1) Mde Lucile BOUTON a obtenu le diplôme Aide Médico-Psychologique (AMP)

2) Mde Romane CAMBRAYE a obtenu le diplôme d'aide-soignant.

Soit un coût annuel total pour l'ensemble des formations de **24 251 €**.

### Résultat de l'exercice 2016

Les dépenses de fonctionnement ont été inférieures aux recettes enregistrées.

L'établissement enregistre donc un excédent de **5 737.92 €**

Le tableau ci-dessous retrace les dépenses de fonctionnement de ces 5 dernières années et leur progression :

#### Evolution des dépenses de fonctionnement

CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016
2 755 614	2 799 744	2 908 758	3 111 889	3 344 170	3 536 447	3 381 416	3 483 535

#### Evolution des recettes de fonctionnement

CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016
2 830 529	2 844 438	2 919 198	3 075 380	3 488 053	3 775 730	3 548 898	3 524 860

## Dépenses de l'accueil de jour

Désignation	2016
Achats	14 952
Services Extérieurs	5 815
Autres Services Extérieurs	2 107
Taxes salaires	5 659
Personnel	64 691
Charges div.	
Charges fin.	1912
Titres annulés	
Amortissements	
<b>TOTAL</b>	<b>95 136</b>

Cpte	Désignation	2016 ADJ	2016 PRINC	2016 ETS	2015 ETS	Diff 15/16
60	Achats	14 952	394 571	409 523	439 842	-30 319
61	Serv. Extérieurs	5815	187008	192 823	192 051	772
62	Autres Serv. Ext.	2107	83653	85 760	86 072	-312
63	Taxes salaires	5659	181 122	186 781	187 686	-905
64	Personnel	64 691	2 155 886	2 220 577	2 160 539	60 038
65	Charges div.		836	836	839	-3
66	Charges fin.	1912	130832	132 744	156 217	-23 473
67	Titres annulés		89904	89 904	17 154	72 750
68	Amortissements		229001	229 001	232 546	-3 545
<b>TOTAL</b>		<b>95 136</b>	<b>3 452 813</b>	<b>3 547 949</b>	<b>3 472 946</b>	<b>75 003</b>

## Recettes payées par les résidents

Hébergement	Payant	1 043 409
Dépendance	Payant	97 000
Hébergement + Dépendance	Aide sociale	621 975
Télévision & téléphone		6 614
Total		1 768 998

## LE BUDGET

### La section d'investissement

Le montant des recettes d'investissement constitué par la dotation aux amortissements a été de **226 178,66 €**.

RAPPEL :

Le conseil d'administration, en date du 15 décembre 2015 a validé lors de sa dernière réunion :

- De ne plus amortir l'ancien bâtiment du fait de la vente imminente
- D'amortir le bâtiment en 35 années contre 30 années auparavant.

Le montant total des recettes d'investissement est de : **436 930.82 €**

Par ailleurs, le montant des dépenses d'investissement s'élève à **989 235.30 €**

soit un excédent de **déficit de 551 304.48 €** qui s'explique par :

- Paiement de la LASM au service Fiscaux : 462 192.00 €
- Vente de l'établissement de 500 000 € non encore réalisée.

Enfin, l'établissement a procédé au remboursement des emprunts pour un montant de **304 642,66 €**.

Le résultat cumulé d'investissement, au 31 décembre 2016, est de **418 848.16 €**.

### **Tarif journalier**

Evolution des prix de journée – tarif hébergement + Gir 5 et 6 (chambre individuelle)

PJ 2009	PJ 2010	PJ 2011	PJ 2012	PJ2013	PJ2014	P2015	PJ 2016
51,40	51,59	54,25	55.78	62.76	62.53	63.97	<b>60.82</b>

**Soit 1 824.60 pour un mois de 30 jours et 1 885.42 pour un mois de 31 jours.**

Pour rappel, en France métropolitaine, le tarif journalier (hébergement + tarif Gir 5/6) en chambre simple s'établit en moyenne à 65,13 €, soit 1 976€ par mois sur la base de 30 jours.

La palme du coût moyen mensuel :

- le plus bas revient au Cantal avec 1 569,60 €. Soit 52.30 €
- le plus élevé à Paris de 3 521,40 €. Soit 117.36 €

### **Conclusion**

L'absence de Médecin coordonnateur fut difficile à combler, mais l'établissement a pu accueillir un nouveau médecin coordonnateur en la personne de Mr SAFAR le 1<sup>er</sup> Janvier 2017.

Mme THEATRE fait remarquer que le Docteur n'est pas trop présent vis-à-vis des résidents.

La baisse de 3% de dotation Hébergement, nous oblige à être plus vigilants, alors que les dépenses de personnels croissent.

### **Le budget exécutoire**

#### **Budget hébergement :**

Suite réception de l'arrêté du Conseil Départemental en date du 23 mars 2017 :

Total des charges : **1 821 971.00 €**

- Produits en atténuation : 216 036,00 (remboursement arrêt maladie et contrat aidé ; amortissement de subvention)
- Pas d'incorporation d'exercice antérieur.
- 1 605 935,00 €

**Budget Dépendance** : au 14 avril 2017 : Pas de nouvelle du Conseil départemental  
Reconduction de la base 2016

- Participation des familles : 128 031,92 €
  - Participation du Conseil Départemental : 301 466,88 €
- Soit un total de **429 498,80 €**

**Budget soins** : au 14 avril 2017 : Reconduction de la base 2016

- Hébergement permanent : 957 755,00
  - Hébergement temporaire : 23 621,00
  - Accueil de jour : 67 311,00
- Soit un total de 1 048 687,00 € pour l'établissement

**981 376 pour le budget principal**

**67 311 pour le budget annexe**

Restera :

Le % d'actualisation

Les Crédits Non Reconductibles : CNR pour les remplacements d'été & formation.

Les CNR demandés (??) au titre de l'informatisation et du recrutement du médecin coordonnateur.

Tarif Hébergement plus Dépendance Gir 5 et 6	<b>61.38 €</b>
Rappel du tarif 2016	60.82 €
• soit une différence de	0.56 €
• Variation 2017/2016	0,92 %

Les recettes de l'accueil de jour proviennent d'une subvention de 36 000 € du Conseil Départemental et d'une dotation de fonctionnement de l'ARS de 67311 €.

## Divers

- La loi ASV du 30 décembre 2015, dispose en son art 57 relatif à la mise en place des prestations sociales en EHPAD qu'à partir de juillet 2016, nous devons (peu d'établissement le font pour l'instant) mettre en place la « Fourniture et pose du linge plat et du linge de toilette, son renouvellement et son entretien. »
- Or nos résidents avaient l'habitude de venir avec leur linge de toilette (gants, serviettes, drap de bain) et nous l'entretenions. Cette nouvelle réglementation induit de nouveaux coûts auxquels nous n'étions pas habitués, dans un contexte de réduction des 3% des dotations hébergement.
- Sachant que chaque jour, un résident a besoin au minimum de deux gants de toilettes (un pour le haut et un pour le bas), une serviette et un drap de bain tous les 2 jours, soit une dotation minimum de 1148 gants de toilettes, 492 serviettes et 246 draps de bain pour 82 résidents. A renouveler périodiquement.  
Suite à la remarque de Mme SAUTIERRE sur le linge, l'établissement serait perdant. Mr Bellouni répond que la mise en place de puce RFID permettra de réduire ces inconvénients.
- Par ailleurs, cette loi précise bien que le linge des résidents ne fait pas partie du socle minimal de prestation.
- Le contrat de séjour ainsi que le règlement de fonctionnement seront réécrits.
- Nous devons donc trouver les recettes nécessaires.
- Nous sommes en phase de réflexion, trouver le bon équilibre. Devons-nous, pouvons-nous, demander aux résidents un effort de X € par jour (à calculer précisément), avec en contrepartie, un remboursement valeur à neuf en cas de dégradation.

- Une enquête satisfaction auprès des familles est actuellement en cours, une enquête auprès de nos résidents suivra.
- Nous vous demandons de bien vouloir répondre, un compte rendu sera disponible pour le prochain CVS.
- Nous venons de recevoir le compte rendu de la commission des menus que je tiens à votre disposition et qui sera affiché.
- Transport en véhicule adapté : Personne à Mobilité Réduite. Nous n'avons pas de bus adapté, 5 fauteuils plus 3 places assises en location par jour 227€ soit un cout de 45€ par résident. Lors de la dernière réunion avec les familles, nous avons lancé un appel au bénévolat, je le réitère et je voudrais insister sur l'importance pour nos résidents d'avoir des bénévoles et les effets bénéfiques sur leurs qualités de vie.
- Mme DANLOUX demande de trouver une solution pour la couture, pourquoi ne pas impliquer les résidents ou la famille.
- Mme THEATRE demande quelle est la procédure quand un résident est hospitalisé et que ce dernier n'a pas de famille pour amener du linge ou alors qu'il rentre sans courrier médical.
- Le seul habilité à donner le dossier médical est le cadre de santé ou l'IDE.
- Les résidents des primevères se douchent régulièrement à l'eau froide. Mr AIT MOUHEB a déjà informé l'équipe technique.
- Mme THEATRE remercie Mr AIT MOUHEB pour les différents changements au sein de l'établissement comme la stabilité des agents aux étages en faisant des équipes fixes mais également pour l'équipe ménage aux primevères.

Fin de la séance à 16h45, **le prochain CVS aura lieu le 16/06/2017 à 14h**

La Présidente,

**F. DANLOUX.**